

DEPARTEMENT DE LA  
GIRONDE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT DE  
BORDEAUX

CANTON DE CENON

COMMUNE  
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE FLOIRAC

**Séance du 29 Mai 2017**

**Objet**  
**Subvention à**  
**l'Association ABC –**  
**Atelier de Bricolage**  
**cinématographique.**  
**Autorisation**

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 23 Mai 2017 s'est réuni à 18 heures 30 sous la présidence de **Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.**

**LE NOMBRE DE**  
**CONSEILLERS**  
**MUNICIPAUX EN**  
**EXERCICE EST DE :**

33

**Etaient présents :** MME N. LACUEY, M. NAFFRICHOUX, Mme GRANJEON, MME C. LACUEY, M. IGLESIAS, MME DURLIN, M. GALAN, MME REMAUT, MME COLLIN, MME BONNAL, MME LOUKOMBO SENG, M. MEYRE, M. DANDY, M. RAIMI, M. BAGILET, M. CARRERA, MME LARUE, M. LERAUT, M. BOURIGAULT, MME HERMENT, M. ROBERT, Mme FEURTET, M. CALT, M. BELLOC, M. HADON , Mme VELU, M. GELOS

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

M. CAVALIERE à M. PUYOBRAU - MME MILLORIT à Mme COLLIN – MME CHEVAUCHERIE à M. MEYRE, MME LAQUIEZE à Mme DURLIN, M. VERBOIS à M. CALT

**MME N. LACUEY a été nommée secrétaire de séance**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la ville de Floirac a bâti, dans le cadre de sa politique culturelle, un partenariat permettant de développer un projet global et cohérent autour de la pratique cinématographique.

L'Association ABC accompagne, fédère, invente des incitatives locales de cinéma centrées sur la ville. Le but est de créer une dynamique qui encourage les pratiquants à créer leurs propres images, à jouer la comédie, à écrire des histoires, à découvrir la richesse que peut offrir l'utilisation simple d'outils à la portée de tous.

Des activités sont mises en places :

- ateliers TAP
- ateliers Fiction
- réalisation d'un moyen-métrage
- ateliers documentaires
- projections
- coordination et mise en œuvre de ces actions.

Un rapport d'activité est présenté chaque fin année par l'association ainsi qu'un programme d'activité envisageant les actions futures soumises à validation.

En 2016, ABC a proposé :

- des ateliers TAP en direction des écoles de la Ville
- des ateliers Fiction en direction des jeunes (à la M.270 et au Collège Mandela)
- des ateliers documentaires
- des projections dans le cadre de la programmation culturelle de la Ville
- la réalisation du moyen-métrage « Le fils de l'Ogre » avec une vingtaine de jeunes de Floirac.

En conséquence, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le versement à l'Association ABC Atelier de Bricolage Cinématographique, une subvention de 8 000€ (Huit milles euros) pour la mise en place de ces actions au titre de l'année 2017.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2311-7 ;  
Vu l'avis de la Commission Culture réunie en date du 16 Mai 2017 ;

Le Conseil Municipal, après délibéré,

**APPROUVE** le versement à l'Association ABC Atelier de Bricolage Cinématographique une subvention de 8000€ pour l'année 2017.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à verser ladite subvention.

**DIT** que les fonds sont inscrits au Budget primitif 2017.

Nombre de votants :	33
Suffrages exprimés :	<b>33</b>
Pour :	33
Contre :	
Abstention	

*Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus  
Et ont signé au registre les membres présents*

**POUR EXTRAIT CONFORME :**

**A la Mairie de FLOIRAC, le 30 Mai 2017**

**Le Maire,**



**Jean-Jacques PUYOBRAU**